



Séminaire du 1^{er} décembre 2012

Compte-rendu des travaux par ateliers thématiques



Atelier

« Fonctionnement et organisation »



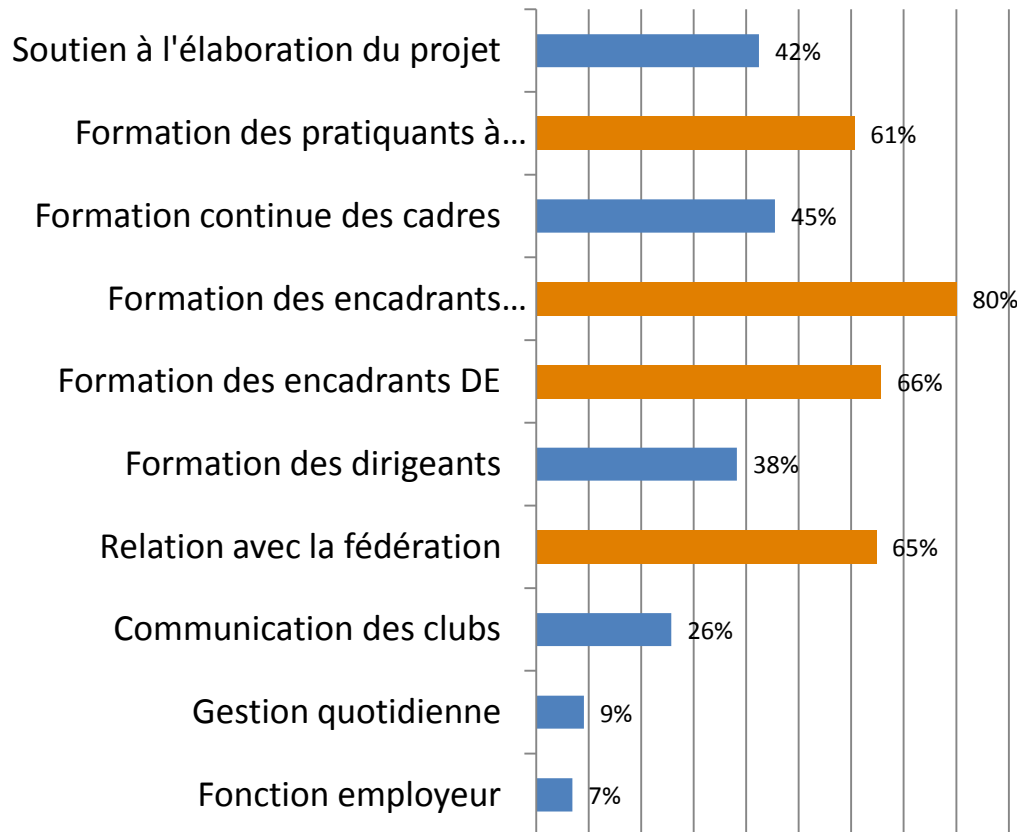
Synthèse des constats

- Un bénévolat essentiel aux clubs (administratif et encadrement) mais qui s'appuie sur des **équipes resserrées**. Le **manque de personnel d'encadrement** est l'un des principaux freins cités au développement
- Un **poids important de l'encadrement non diplômé** malgré une perception de la formation comme un des enjeux essentiels de la qualité de l'offre
- Un recours à l'emploi, même partiel, pour seulement 24% des clubs mais dont la **pérennisation n'est pas toujours assurée** (contrats aidés)
- Des **budgets limités** qui freinent le développement et les investissements et où les subventions représentent en moyenne 36% du budget
- Des clubs proches des instances départementales et régionales et impliqués dans leur fonctionnement mais avec en retour des **attentes fortes comme appui** dans leur quotidien



Besoins exprimés par questionnaire

Rôle très important ou essentiel du CRIFCK



- **2 attentes majeures : la fonction de relais entre les clubs et la fédération et la formation des encadrants (diplôme d'état et diplômes fédéraux)**



Pistes d'orientations évoquées

- Adapter la mise en œuvre des formations fédérales aux contraintes des clubs
- Mettre en place un système de préformation au niveau des Comités départementaux
- Décentraliser les formations fédérales dans les comités départementaux?
- Organiser des journées thématiques pour les cadres bénévoles
- Mettre en place des passerelles entre les clubs pour la certification « Pagaies couleurs »
- Uniformiser les modalités et le contenu des formations pour chaque département
- Mettre en place le CQP sur l'Ile-de-France
- Organiser des formations spécifiques à la pratique pour les pratiquants et dirigeants de clubs
- Diffuser et favoriser la compréhension (pédagogie) par les clubs des informations fédérales
- Accueillir et accompagner le nouveau dirigeant bénévole
- Faciliter l'émergence du bénévolat au sein des clubs
- Valoriser les bénévoles et leur implication
- Créer un réseau régional de bénévoles
- Renforcer les liens Fédération/clubs et renforcer la représentativité du Comité à la FFCK



Pistes d'orientations évoquées

- Positionner le CRIFCK comme un site pilote au niveau national
- Organiser une mutualisation des emplois à tous les échelons territoriaux
- Apporter les outils aux clubs pour renforcer leurs partenariats locaux (communes, EPCI...)
- Organiser des espaces d'échanges entre les clubs autour des problématiques locales
- Aider les clubs dans la recherche de partenaires privés et mutualiser les aides perçues
- Créer une boîte à outils pour les clubs les plus en difficulté
- Faciliter la création d'emploi par un partage des leviers et freins à la professionnalisation
- Favoriser la pérennisation des emplois
- Impulser des partenariats favorisant la consolidation des emplois à temps plein
- Accompagner les dirigeants dans la fonction employeur (projet, management, suivi...)
- Créer une structure de suivi et d'encadrement des emplois
- Accompagnement au diagnostic des clubs et apporter des pistes d'optimisation
- Réviser le fonctionnement des instances régionales pour lever les freins relatifs à l'éloignement géographique
- Fédérer les clubs autour d'actions à forte visibilité



Synthèse des principales pistes

Rénover la filière régionale de formation

- Mettre en place le CQP sur l'Île de France
- Mutualiser les certifications et la mise à disposition de tuteurs pédagogiques entre les clubs
- Adapter la mise en œuvre des formations fédérales
- Mettre en place un système de préformation
- Organiser des journées thématiques pour les cadres bénévoles
- Diffuser et favoriser la compréhension (pédagogie) des informations fédérales à destination des clubs
- Uniformiser les modalités et le contenu des formations pour chaque département
- Organiser des formations spécifiques à la pratique pour les pratiquants et les dirigeants

Promouvoir et valoriser le bénévolat associatif

- Faciliter l'émergence du bénévolat au sein des clubs
- Valoriser les bénévoles et leur implication
- Créer un réseau régional de bénévoles
- Accueillir et accompagner le nouveau dirigeant bénévole
- Réviser les modalités de fonctionnement des instances régionales pour lever les freins relatifs à l'éloignement géographique

Soutenir la professionnalisation des clubs

- Organiser une mutualisation des emplois à tous les échelons territoriaux
- Faciliter la création d'emploi par un partage des expériences sur les leviers et freins à la professionnalisation
- Favoriser la pérennisation des emplois
- Impulser et rechercher des partenariats favorisant la consolidation des emplois à temps plein
- Accompagner les dirigeants dans la fonction d'employeur (projet, management, suivi, salaire...)
- Créer une structure de suivi et d'encadrement des emplois

Accompagner les clubs dans leur développement

- Positionner le Comité comme un site pilote au niveau national
- Apporter les outils aux clubs pour renforcer leurs partenariats locaux (communes, EPCI...)
- Aider les clubs dans la recherche de partenaires privés et mutualiser les aides perçues
- Organiser des espaces d'échanges entre les clubs autour des problématiques locales
- Créer une boîte à outil pour les clubs les plus en difficulté
- Accompagnement au diagnostic des clubs et apporter des pistes d'optimisation
- Fédérer les clubs autour d'actions à forte visibilité
- Renforcer les liens Fédération / clubs et renforcer la représentativité du Comité à la Fédération



Atelier

« Activités et publics »



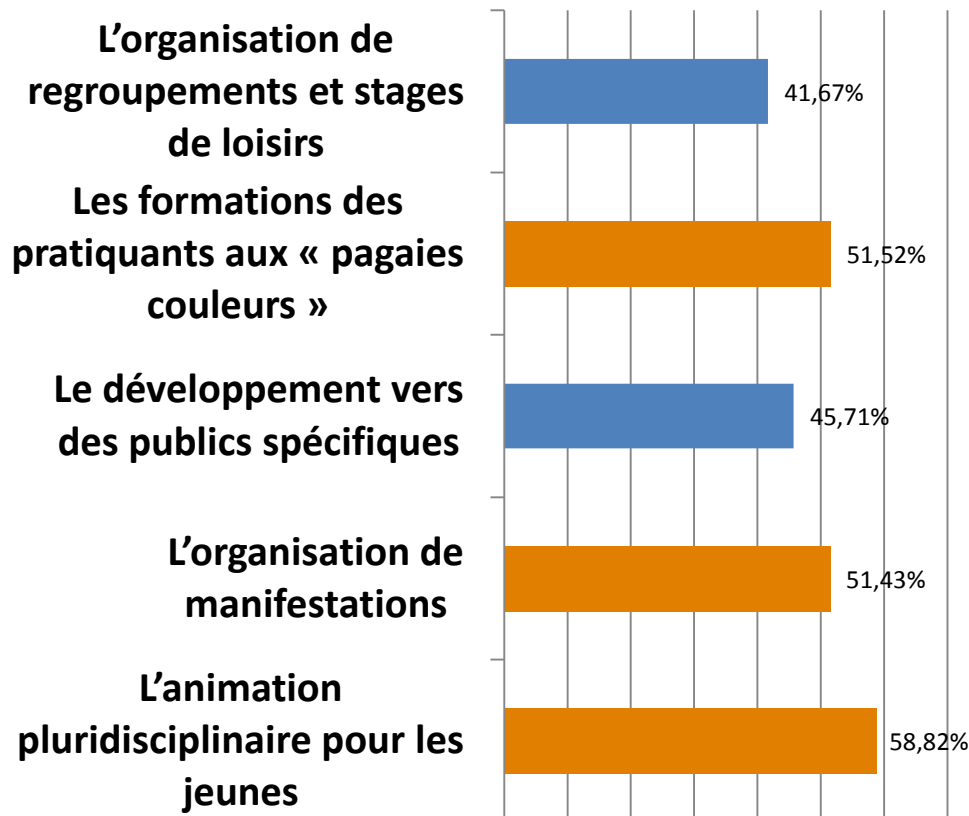
Synthèse des constats

- Une pratique qui touche aujourd'hui majoritairement des **hommes âgés de 18 à 60 ans** notamment dans les plus petits clubs
- Une pratique avant tout faite dans une **logique de loisir (70%)** et un développement du nombre d'adhérents qui se fait essentiellement par ce biais
- Des petits clubs qui manquent de moyens (encadrement, infrastructures) pour impulser une pratique compétitive et se centrent donc sur une offre de loisir
- Des clubs qui se sont positionnés sur une **offre d'activités élargie** avec près de 50% des clubs qui proposent plus de 8 disciplines
- La **fidélisation des membres** est un enjeu plus important pour les clubs dans leur développement que l'ouverture vers d'autres publics au regard des moyens actuellement disponibles
- **Près de 42% des clubs méconnaissent les actions** conduites par le CRIFCK autour du développement de la pratique



Besoins exprimés

Rôle très important ou essentiel du CRIFCK



- L'organisation de manifestations et le l'animation auprès des jeunes constituent des attentes importantes
- L'intervention du CRIFCK est également essentielle sur la méthode d'enseignement « Pagaies Couleurs »



Pistes d'orientations évoquées

- Redévelopper les activités autour du canoë qui ont tendance à disparaître.
- Permettre aux personnes de continuer à pratiquer dans un esprit de convivialité quelque soit leur âge et leur condition physique.
- Fidéliser les jeunes pratiquants occasionnels (Ecole de sport – Scolaires...).
- Apporter une expertise dans le développement des compétences des pratiquants (en particulier sur des publics spécifiques et des milieux, ex : loisirs mer/EC/EV, public fitness...)
- Appuyer et relayer les initiatives orientées sport santé et fitness respectivement dans une logique de prescription en lien avec une pathologie et de développement de la condition physique.
- Promouvoir la mixité des publics dans les différentes pratiques.
- Développer des formations adaptées aux nouvelles formes de pratique (justesse des apports).
- Favoriser la mutualisation du matériel spécifique (mise à disposition, regroupement du matériel).
- Mettre à disposition du matériel pédagogique et/ou des bateaux.
- Aider, concourir à la mise en place des activités spécifiques dans les clubs.



Pistes d'orientations évoquées

- Appuyer la mise en place d'un réseau de prise en charge du Handi-kayak.
- Créer des conditions pour partager et développer la technique des pratiquants (regroupements, stages ouverts à tous avec un apport technique).
- Intégrer la découverte des rivières dans l'animation jeune.
- Impulser la mise en place d'un calendrier d'échanges interclubs.
- Ouvrir les pratiques non compétitives aux scolaires.
- Dynamiser les commissions existantes à travers la mise en place de projets d'action spécifiques ou partagés.
- Intégrer la pratique loisir dans l'animation régionale.
- Permettre aux non compétiteurs de développer leur technique (Pagaies Couleurs...).
- Favoriser le développement de compétitions pour les + de 14 ans (type coupe « jeune »).
- Créer des temps de rencontre inter-pratiques (inter-commissions).
- Communiquer en plaçant les clubs au centre des différents dispositifs.
- Informer les clubs sur les dispositifs spécifiques, dispositions complémentaires.
- Favoriser le partage d'information entre les clubs.



Pistes d'orientations évoquées

- Apporter un appui-conseil aux clubs sur des besoins spécifiques (commerciaux, liés aux publics, évènementiel...).
- Permettre au CK d'être pratiqué sur des territoires sans club, ou en appui des clubs existants.
- Mettre en place des manifestations « Phares » de portée nationale permettant de valoriser l'image du CK.



Synthèse des principales pistes

Etre un support aux clubs dans le développement de nouvelles activités

- Apporter une expertise dans le développement des compétences des pratiquants
- Promouvoir la mixité des publics dans les différentes pratiques
- Développer des formations adaptées aux nouvelles formes de pratique
- Favoriser la mutualisation du matériel spécifique
- Mettre à disposition du matériel pédagogique et/ou des bateaux
- Aider, concourir à la mise en place des activités spécifiques dans les clubs

Permettre à tous les publics de pratiquer leur CK

- Redévelopper les activités autour du canoë qui ont tendance à disparaître.
- Permettre aux personnes de continuer à pratiquer dans un esprit de convivialité quelque soit leur âge et leur condition physique
- Fidéliser les jeunes pratiquants occasionnels
- Créer des conditions pour partager et développer la technique des pratiquants (regroupements, stages ouverts à tous avec un apport technique)
- Ouvrir les pratiques non compétitives aux scolaires
- Intégrer la pratique loisir dans l'animation régionale
- Permettre aux non compétiteurs de développer leur technique

Organiser, coordonner des manifestations

- Faciliter l'émergence du bénévolat au sein des clubs
- Intégrer la découverte des rivières dans l'animation jeune
- Impulser la mise en place d'un calendrier d'échanges interclubs
- Dynamiser les commissions existantes à travers la mise en place de projets d'actions spécifiques ou partagées
- Favoriser le développement de compétitions pour les + de 14 ans
- Créer des temps de rencontre inter-pratiques (inter-commissions)
- Permettre au CK d'être pratiqué sur des territoires sans club
- Mettre en place des manifestations « Phares » de portée nationale permettant de valoriser l'image du CK

Etre un support et un relais conseil

- Appuyer et relayer les initiatives orientées sport santé et fitness
- Appuyer la mise en place d'un réseau de prise en charge du Handi-kayak
- Communiquer en plaçant les clubs au centre des différents dispositifs
- Informers les clubs sur les dispositifs spécifiques
- Favoriser le partage d'information entre les clubs
- Apporter un appui-conseil aux clubs sur des besoins spécifiques (commerciaux, liés aux publics, évènementiel...)



Atelier

« Haut Niveau, Parcours d'Excellence Sportive »



Synthèse des constats

- **46% des clubs indiquent vouloir renforcer leurs actions à destination du haut niveau et / ou de la pratique sportive compétitive, notamment auprès du public jeune**
- **Une région qui comptabilise 8 clubs formateurs de jeunes athlètes espoirs au total**
- **Des clubs qui ne connaissent pas toujours les actions portées par le Comité autour de l'accompagnement des jeunes sportifs dans la recherche d'excellence**
- **Une définition floue entre pratique de haut niveau et pratique de compétition**



Besoins exprimés par questionnaire

Rôle très important ou essentiel du CRIFCK

Le développement de la « culture de la compétition » dans les clubs

31,25%

La fidélisation des athlètes de haut niveau dans les clubs d'IDF

70,97%

- C'est sur la fidélisation des athlètes de haut niveau que les clubs expriment le plus de besoins et où le Comité Régional a un rôle très important ou essentiel
- Le développement de la culture de la compétition constitue un enjeu important mais à part égale avec d'autres (40%)



Pistes d'orientations évoquées

- Créer un centre d'entraînement régional multidisciplinaire pour une pratique quotidienne
- Réfléchir à la mise en place de pôles d'entraînements spécifiques et décentralisés
- Permettre un entraînement quotidien des meilleurs athlètes
- Redéfinir les niveaux de pratiques (points d'entrées et de sorties)
- Soutenir l'organisation de stages par les clubs à travers un soutien financier
- Redéfinir les contenus d'animation pour chaque niveau d'âge et de pratique (modèle canadien)
- Fidéliser dans le but de garder les athlètes de haut niveau franciliens sur la Région par une aide individuelle renforcée
- Renforcer les liens entre cadres « experts » et les entraîneurs de clubs
- Améliorer la formation des jeunes autour de la préparation, de l'entraînement et du jugement
- Créer une synergie entre les entraîneurs de clubs sur une meilleure culture d'entraînement
- Reconstituer un réseau d'expertise sur l'Ile de France
- Mettre à disposition des formateurs-entraîneurs au sein des clubs



Pistes d'orientations évoquées

- Organiser des stages interrégionaux
- Faciliter l'accès aux sites de pratiques auprès des structures gestionnaires
- Développer les liens avec les associations sportives scolaires et établissements scolaires
- Valoriser les athlètes franciliens auprès des partenaires, médias et clubs ainsi que leurs résultats et performances
- Trouver les cadres dans les clubs et les former
- Améliorer la culture sportive au sein des clubs
- Impulser une politique forte de formation des entraîneurs et juges
- Se structurer autour d'une commission sport de compétition « forte » et pluridisciplinaire
- Organiser un colloque régional des cadres
- Renforcer la culture sportive et l'approche de l'entraînement dans les formations d'Etat gérées par le Comité régional Centre de Formation Francilien des Sports Nautiques (CFFSN)



Synthèse des principales pistes

Améliorer la culture sportive

- Redéfinir les contenus d'animation pour chaque niveau d'âge et de pratique (modèle canadien)
- Améliorer la formation des jeunes autour de la préparation, de l'entraînement et du jugement
- Se structurer autour d'une commission sport de compétition « forte » et pluridisciplinaire
- Renforcer la culture sportive et l'approche de l'entraînement dans les formations d'Etat gérées par le CFFSN

Améliorer les conditions d'entraînement

- Créer un centre d'entraînement régional multidisciplinaire pour une pratique quotidienne
- Réfléchir à la mise en place de pôles d'entraînements spécifiques et décentralisés
- Soutenir l'organisation de stages par les clubs à travers un soutien financier
- Faciliter l'accès aux sites de pratique auprès des structures gestionnaires
- Organiser des stages interrégionaux

Renforcer le savoir faire et l'expertise régionale

- Renforcer les liens entre cadres « experts » et les entraîneurs de clubs
- Créer une synergie entre les entraîneurs de clubs sur une meilleure culture d'entraînement
- Reconstituer un réseau d'expertise sur l'Île de France
- Mettre à disposition des formateurs - entraîneurs au sein des clubs
- Trouver les cadres dans les clubs et les former
- Impulser une politique forte de formation des entraîneurs et juges
- Organiser un colloque régional des cadres

Fidéliser les meilleurs athlètes en IDF

Permettre un entraînement quotidien des meilleurs athlètes
Fidéliser dans le but de garder les athlètes de haut niveau franciliens sur la Région par une aide individuelle renforcée
Valoriser les athlètes franciliens auprès des partenaires, médias et clubs ainsi que leurs résultats et performances



Atelier

« Infrastructures et Equipements »



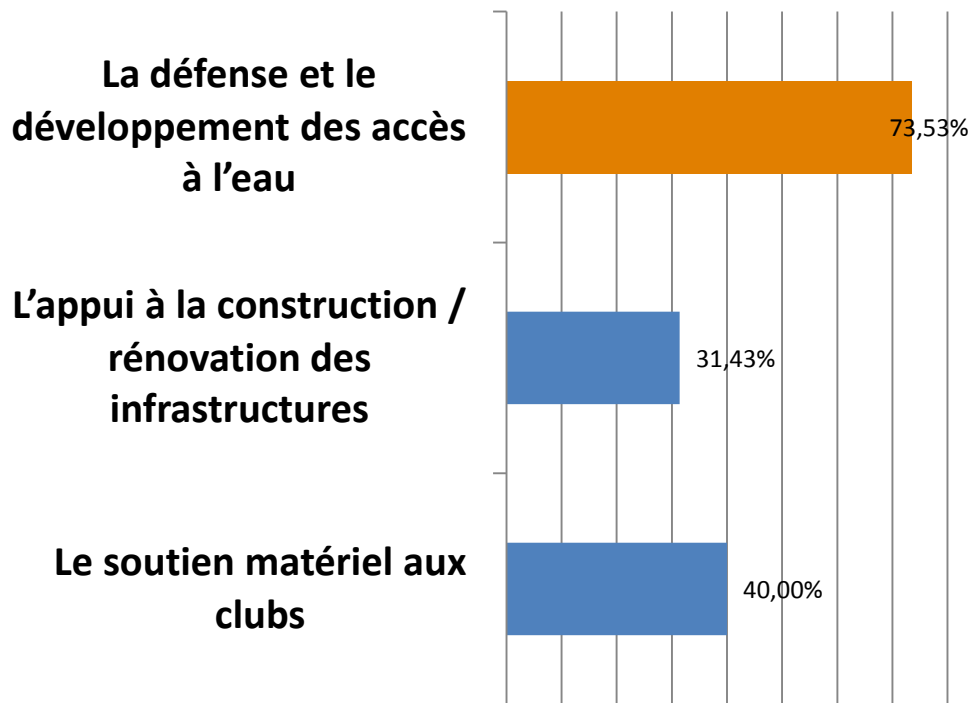
Synthèse des constats

- La très grande majorité des clubs évoquent des **problèmes d'infrastructures très lourds** (insalubrité, sécurité, vétusté...voire inexistence) qui engagent parfois la responsabilité des clubs...
- ... Mais qui ont également un **impact sur le développement de la pratique et la fidélisation** des membres (pas de vestiaires femmes, absence de douche, signalétique...)
- La **vétusté** des infrastructures apparaît pour 60 % des clubs comme l'un des **principaux freins** à leur développement
- Les lieux de stockage et les vestiaires constituent les **équipements prioritaires** à réhabiliter (avant le club house)



Besoins exprimés

Rôle très important ou essentiel du CRIFCK



- Le principal besoin concerne la défense et le développement des accès à l'eau (50% considèrent qu'il s'agit d'un rôle essentiel)
- L'appui à la construction est importante mais 40% pensent que le Comité à un rôle à part égale avec d'autres acteurs



Pistes d'orientations évoquées

- Faciliter l'accès à l'eau.
- Soutenir juridiquement les clubs sur les questions liées à l'accès à l'eau.
- Assurer la représentation du CK dans les institutions et dispositifs liés à la gestion de l'eau. (SAGE, SDAGE, CDESI, Syndicats de rivière...)
- Accompagner les clubs dans les démarches auprès de leurs interlocuteurs.
- Permettre aux clubs d'accéder aux bassins d'eau vive (tarifs, créneaux...).
- Apporter des conseils sur les dossiers d'aménagement des rivières et des bases nautiques (expertise technique, juridique, architecturale, politique, financière...).
- Financer les études préalables sur les travaux d'aménagement des locaux des clubs.
- Mettre en place (porter, défendre) un schéma régional d'équipement en lien avec les clubs.
- Entretenir des relations avec les institutions de gestion des eaux, (VNF, Agence de l'eau...).
- Former des représentants du CK permettant d'assurer une représentation efficace.
- Repérer tous les lieux de pratique par support (information des clubs).
- Centraliser et diffuser des informations liées à la sécurité de la pratique (liste des ouvrages, signalétique, préconisation de suppression des ouvrages...).



Pistes d'orientations évoquées

- Mettre en place un réseau de diffusion des dangers repérés (gardiens de rivière).
- Créer, éditer, compiler un topoguide des rivières de la région.
- Occuper l'espace de pratique dans les lieux où la pratique du CK est menacée.
- Uniformiser les infrastructures de mise à l'eau (conseil, cahier des charges, préconisations) pour tous les publics (handicap, mobilité, taille...).
- Mutualiser des équipements liés à l'organisation des manifestations et des compétitions (inventaire, répertoire, diffusion, accessibilité...).
- Organiser la mutualisation du matériel spécifique (C9, Dragonboat, Va'a, Kayak polo...).
- Organiser et mettre en place une centrale d'achat.
- Recueillir et diffuser le calendrier des lâchers d'eau (y compris régions voisines).
- Informer sur l'évolution des normes des produits (Gilets, bateaux...) et plus généralement sur la législation.
- Partager les connaissances sur la rénovation (ou la construction) des locaux.
- Aider à construire des projets d'aménagement (en lien avec le projet club EDEN).
- Informer sur les sources de financement mobilisables par les clubs dans le cadre de travaux d'aménagement.



Pistes d'orientations évoquées

- Doter le Comité Régional de locaux administratifs adaptés et de locaux de stockage répartis sur le territoire.
- Mesurer, évaluer le poids, l'impact économique et social de tous les clubs.
- Favoriser la mutualisation et le prêt de matériel interclubs.
- Favoriser la mutualisation des déplacements sur les compétitions entre différents clubs.



Synthèse des principales pistes

Assurer l'accès à l'eau ou l'optimiser

- Faciliter l'accès à l'eau
- Assurer la représentation du CK dans les institutions et dispositifs liés à la gestion de l'eau. Entretien des relations avec les institutions de gestion des eaux, (VNF, Agence de l'eau...)
- Former des représentants du CK permettant d'assurer une représentation efficace
- Centraliser et diffuser des informations liées à la sécurité de la pratique (liste des ouvrages, signalétique, préconisation de suppression des ouvrages...)
- Mettre en place un réseau de diffusion des dangers repérés
- Créer, éditer, compiler un topoguide des rivières de la région
- Occuper l'espace de pratique dans les lieux où la pratique du CK est menacée
- Recueillir et diffuser le calendrier des lâchers d'eau (y compris régions voisines)

Faciliter l'accès au matériel pour tous

- Permettre aux clubs d'accéder aux bassins d'eau vive
- Repérer tous les lieux de pratique par support (information des clubs)
- Uniformiser les infrastructures de mise à l'eau (conseil, cahier des charges, préconisations) pour tous les publics
- Mutualiser des équipements liés à l'organisation des manifestations et des compétitions
- Organiser la mutualisation du matériel spécifique
- Organiser et mettre en place une centrale d'achat
- Informer sur l'évolution des normes des produits (Gilets, bateaux...) et plus généralement sur la législation
- Favoriser la mutualisation et le prêt de matériel interclubs
- Favoriser la mutualisation des déplacements sur les compétitions entre différents clubs

Accompagner les clubs dans l'amélioration de leurs infrastructures

- Soutenir juridiquement les clubs sur les questions liées à l'accès à l'eau
- Accompagner les clubs dans les démarches auprès de leurs interlocuteurs
- Apporter des conseils sur les dossiers d'aménagement des rivières et des bases nautiques (expertise technique, juridique, architecturale, politique, financière...)
- Financer les études préalables sur les travaux d'aménagement des locaux des clubs
- Mettre en place (porter, défendre) un plan régional d'équipement en lien avec les clubs
- Partager les connaissances sur la rénovation (ou la construction) des locaux
- Aider à construire des projets d'aménagement (en lien avec le projet club EDEN)
- Informer sur les sources de financement mobilisables par les clubs dans le cadre de travaux d'aménagement.
- Doter le Comité Régional de locaux administratifs adaptés et de locaux de stockage répartis sur le territoire
- Mesurer, évaluer le poids, l'impact économique et social de tous les clubs